

RÉUNION DU CONSEIL DE CLARENDON

Le 16 janvier 2024

L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration de conflit d'intérêts :

Un conflit d'intérêts survient lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux relatifs aux conflits d'intérêts visent à assurer que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal n'est pas entaché de considérations personnelles.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC -

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - de la séance du 16 janvier 2024

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la réunion du budget - 11 décembre 2023 et de la réunion ordinaire - 12 décembre 2023

4. RAPPORT DU MAIRE -

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

6. RAPPORT FINANCIER ET COMPTES A PAYER

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 COMMISSION DU PERSONNEL

7.2 COMITÉ LUP

7.2.1 Demande de lotissement - Discussion seulement

7.2.2 Demande de lotissement - et demande de dérogation mineure

7.3 COMITÉ DE TRANSPORT

7.3.1 - Coupe d'herbe du MTQ

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.5 COMITÉ DES FINANCES

7.6 COMITÉ D'INCENDIE

7.7 GESTION DES DÉCHETS

7.7.1 - Prélèvement de gravier - Discussion

7.7.2 - Contrat de recyclage

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS

7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Réponse à la demande du ministère de l'environnement

9. Divers et discussion

10. AJOURNEMENT

